

30 défis pour l'eau face à l'urgence climatique

Dossier de la rédaction de H2o
December 2023

Nouveau plan d'adaptation au changement climatique (2024-2030)

Le comité de bassin Rhône-Méditerranée, réuni à Avignon le 8 décembre 2023 sous la présidence de Martial Saddi, président du conseil départemental de la Haute-Savoie, a adopté son nouveau plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC). Il donne une trajectoire pour les 7 ans à venir pour agir plus vite et plus fort dans le domaine de l'eau face à l'urgence climatique.

Premier en France à se doter d'un Plan de bassin d'adaptation au changement climatique dès 2014, le comité de bassin Rhône-Méditerranée a révisé ce document stratégique afin d'accroître l'action pour préserver les ressources en eau à partir de l'effort collectif de réduction de 10 % des prélèvements en eau d'ici 2030. De façon inédite, des cartes de vulnérabilité au changement climatique, déclinaison pour chacun des 192 territoires qui constituent le bassin Rhône-Méditerranée, permettent d'identifier leur degré de vulnérabilité pour les 5 enjeux fondamentaux liés au réchauffement climatique : la baisse de la disponibilité en eau, la perte de biodiversité, l'assèchement des sols, la détérioration de la qualité de l'eau et l'amplification des risques naturels liés à l'eau. Ces cartes constituent un outil sans précédent pour identifier les enjeux dominants à l'échelle locale. Elles permettent de construire des stratégies d'adaptation locales et de viser les actions les plus efficaces à mettre en œuvre selon le profil de vulnérabilité de son territoire. Le plan fournit également par enjeu un panier de solutions telles que l'organisation du partage de l'eau, la restauration de la fonctionnalité des cours d'eau, l'infiltration de l'eau dans les sols, la maîtrise des pollutions, la prévention des inondations...

Par ailleurs, le nouveau plan identifie 30 défis à relever collectivement, chiffrés et mesurables. Ils définissent le cap, l'ambition à atteindre et autant d'indicateurs pour évaluer l'action. Par exemple, afin de réduire la sensibilité des territoires à la baisse de la disponibilité en eau, le plan propose 9 défis dont la réduction de 10 % des prélèvements en eau tous usages confondus, ou la réutilisation des eaux usées traitées via 250 projets. Pour limiter l'assèchement des sols, un des défis consiste à planter 3 000 kilomètres de haies.

Les enjeux dominants sont identifiés par territoire. Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté, le partage de l'eau concerne des nouveaux territoires comme par exemple l'Ognon, l'Allan ou une partie du Doubs auparavant épargnés par le manque d'eau. Le plan indique également des vulnérabilités élevées pour la biodiversité et la qualité de l'eau sous des dégradations de cours d'eau ou zones humides. Dans les Alpes, en moyenne montagne et dans le piémont un des enjeux dominants est la perte de la biodiversité, en haute-montagne la vulnérabilité est forte pour les risques naturels liés à l'eau et l'assèchement des sols. Le sud et le littoral font face à des problèmes de disponibilité en eau, y compris sur les secteurs auparavant à l'équilibre comme par exemple la Durance aval ou le Verdon et les territoires très urbanisés sont vulnérables sur les enjeux de biodiversité humide, qualité d'eau et inondation.

Pour engager la mise en œuvre du Plan eau, le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse a voté une augmentation de ses aides de 65 millions d'euros pour l'année 2024, dernière année de son 11^{ème} programme d'intervention, destinés à : sécuriser l'alimentation en eau potable et réduire les fuites dans les réseaux les moins performants, notamment pour les communes ayant eu des tensions en 2022 ; accompagner les économies d'eau les plus significatives des industries et autres acteurs économiques sur tous les territoires mais également à soutenir l'émergence de projets d'adaptation innovants et ambitieux au changement climatique, qu'ils soient portés par des collectivités, des interprofessions - vins, fruits, hôtellerie de plein air, etc. - des chambres consulaires ou encore des industriels ; préserver les zones humides en soutenant les agriculteurs qui mettent en œuvre des mesures agroécologiques et climatiques (MAEC) sur ces milieux. Adoptées en anticipation de la mise en œuvre du 12^{ème} programme d'intervention 2025-2030 de l'agence de l'eau, ces décisions témoignent de la mobilisation.

"Je me réjouis de l'adoption de ce plan par les membres du comité de bassin. Il s'agit maintenant d'accroître l'action de façon massive, à tous les niveaux, afin de tenir une ambition collective de réduction de nos prélèvements en eau. J'invite tous les territoires à passer d'un monde où la ressource était globalement abondante à une posture volontaire et constructive de sobriété. Ce Plan de bassin d'adaptation au changement climatique 2024-2030 donne le cap et les outils pour agir plus vite et plus fort !", a déclaré Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée. "Le plan subit un réchauffement climatique rapide et global, avec des conséquences d'ores et déjà visibles. La révision du plan de bassin d'adaptation au changement climatique est nécessaire car l'heure n'est plus aux tergiversations. Il porte pleinement les ambitions du Plan eau en déclinant concrètement l'objectif de réduction de 10 % des prélèvements d'ici 2030. Pour accompagner financièrement les actions à mettre en œuvre, le plan Eau prévoit une augmentation conséquente des moyens des agences de l'eau, à hauteur de 475 millions d'euros par an, ce qui a permis à l'agence Rhône-Méditerranée Corse de voter d'ores et déjà une augmentation de ses aides de 65 millions d'euros pour l'année 2024", a renchéri Fabienne Buccio, présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse.

À

À

Cartes des vulnérabilités aux enjeux de baisse de la disponibilité, de détérioration de la qualité, d'assèchement de de perte de biodiversité aquatique et humide, d'amplification des risques naturels

Rhône-Méditerranée - changement climatique